

Murmure des Îles

Bulletin sectoriel d'information

DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS ET RETRAITÉS
DE L'ÉDUCATION ET DES AUTRES SERVICES PUBLICS DU QUÉBEC

Région 01

Côte-Nord

Secteur J

SOMMAIRE :

Grands dossiers de l'AREQ	p. 6
Vie associative	p. 9
Vie sociale et culturelle	p. 16



Site Internet : <http://cotenord-septiles.areq.lacsq.org>

Automne 2021 Volume 27, numéro 2

Table des matières

Mot de la présidente sectorielle	p. 3
Mot du président régional	p. 4
Grands dossiers de l'AREQ	
• Assurances	p. 6
• Environnement	p. 7
• Comité des femmes	p. 8
• Comité retraite	p. 8
• Comité des hommes	p. 9
Vie associative	
• Convocation à l'AGS	p. 9
• Projet d'ordre du jour pour l'AGS	p. 10
• Fondation Laure-Gaudreault	p. 11
• Postes à combler	p. 11
• Table de Concertation	p. 12
• Accueil des nouveaux membres	p. 13
• Cap sur la dignité	p. 13
• Une bonne nouvelle	p. 14
Vie sociale et culturelle	
• Médaille du Lieutenant-gouverneur	p. 16
• Un peu d'histoire	p. 17
• Novum	p. 18
• Avis de décès	p. 19

CONSEIL SECTORIEL 2021-2022



Francine Girard
Présidente



Denise Langelier
1e vice-présidente



Liliane Soulard
2e vice-présidente



Sylvie Émond
trésorière

Pour toute communication au sujet du Murmure des Îles

Liliane Soulard
Francine Girard

lilianne.soulard@gmail.com
presidente.araq01@gmail.com

(418) 968-5331
(418) 350-2322

Mot de la présidente



Chers membres,

Il est déjà temps de vous tracer le bilan de l'année que nous venons de traverser avec la pandémie.

Malgré sa présence encore parmi nous, d'ici quelques semaines, nous reprendrons graduellement nos activités.

Dossiers auxquels j'ai participé depuis ma nomination :

- En juin, le dossier de la relève a pris son envol ;
- Congrès par Zoom, statuts et règlements ;
- Congrès CSQ par Zoom, dossiers (féminicides, égalité hommes-femmes, la relève) ;
- Début septembre, rencontre du Conseil régional ainsi que le CA régional. Nous avons discuté des dossiers sur lesquels nous travaillerons tout au cours de notre mandat (soins en fin de vie, Cap sur la dignité, projet Toujours en action etc...) afin d'améliorer la qualité de vie des aînés ;
- En octobre, Conseil national en présentiel. Pour la majorité des présidents et présidentes, nous en étions à notre premier CN. L'information transmise, le plan d'action, les discussions et les échanges m'ont permis de comprendre davantage ce qu'est l'AREQ et les dossiers sur lesquels nous devons travailler pendant ces 2 années.



"Cap sur la dignité" nous a été présenté. Nous avons eu la chance de rencontrer notre porte-parole, Marie-Chantal Perron.

Une formation a été donnée concernant notre rôle et nos responsabilités comme présidents ou présidentes dans nos secteurs et dans les instances de l'AREQ.

De l'information nous a été transmise pour la Journée des hommes et sur le mouvement Noeuvembre, ainsi que sur l'organisme PROCURE.

Le plan d'action 2021-23 a été présenté ; nous l'avons accepté, après discussions et échanges.

Le Conseil national m'a permis de réaliser à quel point nous avons une grande organisation bien rodée. Notre présidente, madame Lise Lapointe, une femme très articulée, nous pousse, par son leadership, à maintenir le cap.

Je suis fière d'appartenir à cette organisation et de pouvoir m'impliquer à plusieurs niveaux et ce, pour que vous, les membres, puissiez profiter d'une retraite saine et active.

Je suis membre du comité retraite au niveau national. La première rencontre a eu lieu le 10 novembre 2021. Un plan d'action a été élaboré.

- Poste de secrétaire à pourvoir ;
- Conseiller ou conseillère secteur Port-Cartier ;
- Responsables comités des femmes de retraite et de l'environnement ;
- Projet Toujours en action ;
- Liratoutâge.

Je suis certaine qu'il y a parmi vous, des personnes remarquables qui détiennent des "expertises" formidables qui pourraient servir à d'autres membres de notre communauté. Vous pouvez nous transmettre votre disponibilité et vos intérêts pour les dossiers dans lesquels vous aimeriez apporter votre "expertise".

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes et une Nouvelle Année remplie de joies, de bonheur et surtout de Santé.

Francine Girard, présidente.



Mot du président régional



Salutations à vous membres de la région 01 : Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Les-Îles-Côte-Nord,

La pandémie dont on parle quotidiennement depuis presque 24 mois est venue bouleverser les dernières années. Période difficile pour la majorité des gens, elle a aussi laissé sa trace dans nos activités de l'AREQ, modifiant ainsi nos rencontres habituelles.

On peut penser aux nouvelles façons de se réunir derrière un écran, sans contact ou avec un masque et sans poignée de main quand on avait la chance de s'approcher des gens. Heureusement nous nous sommes adaptés au changement. Nous voilà maintenant dans une autre vague qui semble moins affecter nos rencontres. Certains secteurs ont débuté leurs activités, d'autres attendent un assouplissement des mesures sanitaires.

Notre AGR terminée, le dossier de la relève prend son envol. Une rencontre régionale a débuté avec les personnes engagées. Les non engagés et les moins de cinq à la retraite se sont réunis à l'automne. Une synthèse nationale, devrait nous être présentée au printemps 2022.

En début d'année 2021-2022, un premier conseil d'administration. Certains dossiers ont été présentés : La formation de comité nationaux, le mémoire présenté à la Commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie, projet d'un plan d'action national, certaines modifications aux règles administratives, Projet toujours en Action, la campagne publicitaire de l'AREQ Cap sur la dignité ; qui en même temps est un appel à l'action pour une amélioration du sort des aînées.

Début septembre, notre premier CER (conseil exécutif régional) et CR conseil régional en présentiel. Nous avons planifié une session régionale pour tous les membres des conseils sectoriels de la région mais des mesures de la Santé publique limitaient nos rencontres. Ce n'est que partie remise.

Octobre 2021 un Conseil National. Le premier en présentiel depuis octobre 2019. Plusieurs personnes à la présidence sectorielle y participaient pour la première fois.

Notre assemblée générale, planifiée depuis le début de la pandémie, se fera à Amqui, comme prévu initialement. Je vous donne donc rendez-vous à Amqui le 6 mai 2022. Ce sera un plaisir de vous rencontrer et de vous présenter les différents rapports de notre région. Votre présidence vous fournira, vers février -mars les renseignements pour y participer. Je vous attends en grand nombre.

Que cette période des fêtes retrouve nos traditions et que nos rencontres familiales puissent se poursuivre comme auparavant.

À vous et à vos proches, je vous souhaite un Joyeux temps des Fêtes. Que cette période de réjouissance vous apporte Joie, Santé, Bonheur.

Raoul Déraspe, président régional 01



Changements dans vos coordonnées

L'AREQ vous invite à signaler tout changement d'adresse, courriel ou # de téléphone.

Par courriel, en indiquant votre **numéro de membre**, à info@areq.lacsq.org

Par téléphone au 418 525-0611, ou 1 800 663-2408. Ayez en main votre **numéro de membre** ou votre numéro d'assurance sociale (NAS).

Il faudrait aussi aviser la secrétaire ou la présidente de notre secteur.

ASSURANCES

Rapport des assurances automne 2021

Par Denise Langelier



Comme l'année 2021 tire à sa fin, il en est de même avec notre régime d'assurance collective qui, à la fin de chaque année, présente des modifications.

En 2022, il y aura des changements. De nouveaux tarifs s'appliqueront au régime général d'assurance médicaments RAMQ qui passera de 0 à 662 \$ à de 0 à 710 \$, soit une augmentation de 48 \$ par rapport au tarif précédent. La contribution maximale à payer à la pharmacie passera de 95,31 \$ à 96,74 \$, soit une augmentation de 1,43 \$. La franchise mensuelle demeure la même, soit 22,25 \$, jusqu'au 30 juin 2022.

Notre régime d'assurance collective apporte quelques bonifications au régime actuel. La garantie Vaccins préventifs a été ajoutée au régime d'assurance collective pour un remboursement maximal de 200 \$ par année, par personne assurée. Cette garantie couvre notamment des vaccins en prévention de la maladie du Zona.

Considérant la diminution de l'utilisation des garanties en assurance- maladie, au cours des deux dernières années, et malgré l'ajout d'une garantie importante au régime, les primes du régime d'assurance maladie d'ASSUREQ ont subi une diminution de la tarification de 5 %. De plus, le congé de prime de 3 \$ par mois est reconduit.

Régime d'assurance vie

On note une augmentation des décès dans les dernières années ; ce constat contribue à la hausse de la tarification de 10 %.

Une refonte de la brochure de votre régime d'assurance collective ASSUREQ est en cours de rédaction et sera disponible au début de l'année 2022. La nouvelle brochure sera disponible sur le Net. Il sera aussi possible d'obtenir la version papier, si vous le désirez, en faisant la demande.

ASSUREQ accueille des nouveaux membres

À partir de janvier 2022, de nouveaux critères d'admissibilité au régime d'assurance collective ASSUREQ seront en vigueur, permettant l'accueil de nouvelles personnes au sein du groupe.

Deux catégories de personnes seront nouvellement admissibles à ASSUREQ : Les personnes retraitées ayant un jour été membres d'un syndicat affilié à la CSQ et n'ayant pas adhéré à ASSUREQ dans le délai prescrit ainsi que les membres CSQ qui, au moment de prendre leur retraite, ne participent pas à un régime d'assurance collective en tant qu'employés. Dans les deux cas, certaines conditions s'appliquent.

Ces personnes sont invitées à communiquer avec l'AREQ au numéro 1 800 663-2408 pour obtenir de plus amples détails et la trousse ASSUREQ.

Je vous invite à consulter les revues QUOI de NEUF automne 2021 et hiver 2022.

ENVIRONNEMENT

Par Liliane Soulard

L'AREQ reconnaît que la défense des droits de ses membres passe également par la défense de ses droits environnementaux : les membres de l'AREQ sont particulièrement préoccupés par l'environnement dans lequel devront évoluer les générations futures. Le développement économique peut favoriser la prospérité de tous, mais à quoi bon si ce développement se fait au prix de notre eau potable, de la qualité de notre air et de nos sols ou de la préservation de la biodiversité, nécessaire à la vie ?



(Tiré du site de l'AREQ, dans Dossier environnement et développement durable).

Du 31 octobre au 12 novembre, s'est tenue à Glasgow, la 26e édition de la Conférence des parties (COP26), qui a réuni une centaine de dirigeants mondiaux pour discuter de la question des changements climatiques.

Dans une infolettre de notre Association, datée du 5 novembre 2021, nous, les membres, avons été invités à voter. La question de la semaine était : Avez-vous espoir que la COP26 apportera des changements positifs dans la

lutte mondiale aux changements climatiques ? 36% ont voté oui, 51% ont voté non, les autres ne savent pas. Espérons des changements positifs.

Les experts disent que pour pouvoir y arriver, il faut revoir nos pratiques agricoles, diminuer considérablement l'exploitation pétrolière et gazière et utiliser des sources d'énergies renouvelables.

Pouvons-nous, nous, citoyens bien ordinaires, faire notre part pour contribuer ? Bien sûr, à travers notre quotidien, par de petites choses. Il est temps pour nous de faire entendre nos voix, de mettre l'environnement au cœur de nos décisions, de repenser nos habitudes de consommation et nos convictions.

Solutions possibles pour lutter contre le réchauffement climatique :

- Faire savoir qu'on se soucie de la crise climatique ;
- Repenser nos moyens de transport ;
- Réfléchir à nos habitudes de consommation ;
- Favoriser l'achat local ;
- Privilégier les énergies vertes ;
- Etc...



COMITÉ DES FEMMES

La pandémie nous a empêchés de réaliser des activités pour la Journée de la femme.

De plus, depuis le départ de Suzanne Giguère, personne n'a pris la relève de ce dossier.

Avec tout ce qui se passe dans notre société, il serait important que nous posions des actions afin que les conditions de nos aînées soient meilleures, car c'est nous les aînées de demain.



La rencontre du comité régional des femmes avec les responsables sectoriels a eu lieu le 29 novembre 2021.

La journée du 8 mars sera sous le titre : NOTRE AVENIR EST FÉMINISTE.

Si vous êtes intéressées par ce dossier, contactez-nous ; nous en serons ravies.

Francine Girard

Présidente sectoriel 01J



COMITÉ RETRAITE

Par Francine Girard

Le comité retraite a fait relâche pendant la pandémie, comme tous les autres comités. Cet arrêt n'en fait pas moins un dossier important.

Nous avons eu une première rencontre au niveau régional en novembre 2021 avec madame Monique Blais responsable. Nous élaborerons notre plan d'action après la rencontre des responsables régionaux avec le comité national.

Retraite Québec vient d'annoncer le taux d'indexation qui s'appliquera au montant de la

rente du régime de la rente du Québec à compter du 1^e janvier 2022 (2,7%).

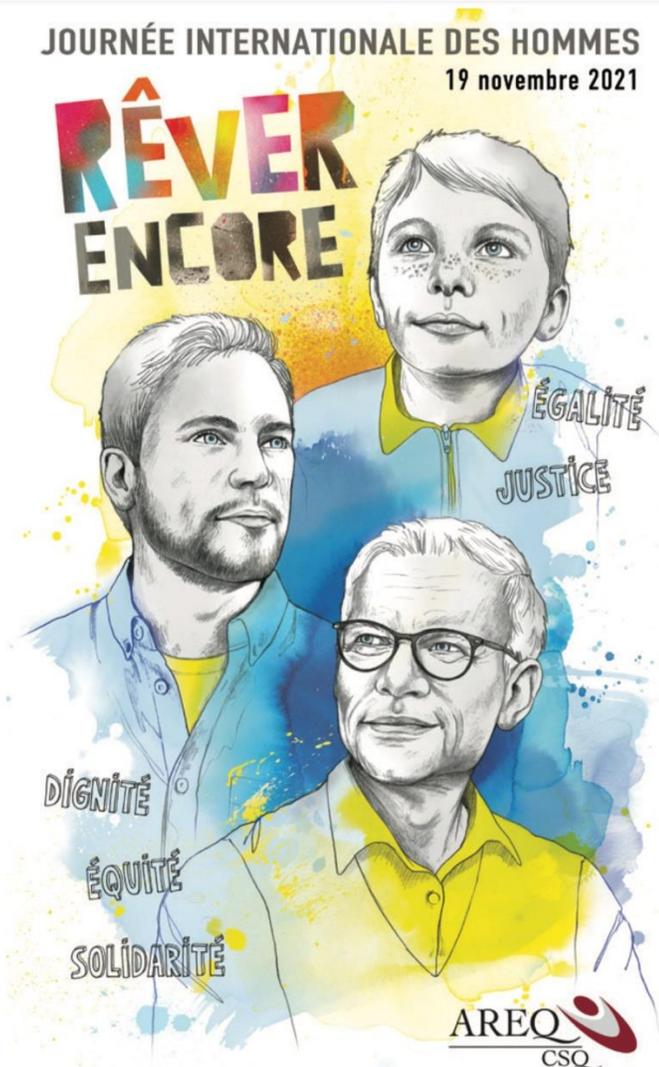
Lire attentivement dans votre info lettre du 24 novembre 2021 :

INDEXATION DES RENTES DU RRQ ET DU RREGOP EN 2022.

Ce dossier aurait besoin d'un responsable au niveau sectoriel, si cela vous intéresse, communiquer avec nous pour de plus amples informations.



COMITÉ DES HOMMES



Comme vous devez vous en douter, il n'y a eu aucune rencontre formelle du comité des hommes.

Voici cependant les échos qui nous sont parvenus. Le 19 novembre a marqué, encore cette année, la Journée internationale des hommes (IMD). Comme à chaque année, il a été d'usage d'encourager les collègues masculins à se laisser pousser la moustache, en novembre, en signe d'appui à la lutte contre le cancer de la prostate, maladie fort répandue chez la gent masculine.

Pour faire la publicité de ce jour spécial, l'AREQ a décidé d'utiliser la même affiche que l'an dernier puisqu'il semble qu'elle ait été fort appréciée. Le dernier numéro de "Quoi de Neuf" donne des explications pertinentes à ce sujet.

Enfin, il semble que le mouvement IMD soit en pourparlers avec l'UNESCO, pour faire du 19 novembre, la Journée internationale des hommes.

À suivre...

Lauréat Mercier.

Vie associative

Convocation à l'assemblée générale annuelle sectorielle 2022

Par la présente, le comité sectoriel de l'AREQ, secteur J, vous invite à venir vous informer et participer aux prises de décisions concernant votre association.

L'AGS, se tiendra le **27 avril 2022, à 9h30,**

au Mocsi (Maison Alouette)

652 Avenue De Quen

Sept-Îles

Tous les membres ont droit de parole et de vote : les membres associés ont droit d'assister à la rencontre avec droit de parole mais sans droit de vote.

Venez en grand nombre.

Assemblée générale sectorielle
Projet d'ordre du jour
Réunion du 27 avril 2022 à 9h30

1. Ouverture de la réunion.
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGS du 7 avril 2021.
4. Rapport de la présidente et rôle du conseil.
5. Appréciation des activités 2021-2022
6. Rapport des responsables des dossiers :
 1. Le comité sectoriel des femmes
 - Le comité sectoriel des hommes
 - Le comité sociopolitique
 - Les assurances
 - La retraite
 - L'environnement
 - La Fondation Laure Gaudreault

(Note : chaque rapport des responsables ne devra pas dépasser 5 minutes)

7. Présentation des états financiers.
9. Table de concertation des aînés
10. AGR, Amqui le 6 mai 2022 (svp, s'inscrire avant le 15 mars 2022 auprès de Liliane Souldard, 418 968-5331 ou lilianne.souldard@gmail.com)
11. Site internet
12. Élections :
 - Secrétariat
 - Trésorerie
 - Conseiller, conseillère pour Port-Cartier
 - Conseiller, conseillère pour Havre-Saint-Pierre
13. Affaires nouvelles :
 - 1.-----
 - 2.-----
 - 3.-----
 - 4.-----
14. Mot de la présidente
15. Levée de l'assemblée

FONDATION LAURE-GAUDREAU



Cette année la FLG a fait deux remises de dons au secteur 01 J Sept-Îles.



Le premier a été fait au CAB le Virage le 29 avril 2021 d'un montant de 500\$ et la photo est dans le dernier Murmure.



Le deuxième don, l'Élyme des Sables l'a reçu le 20 septembre dernier.



Le montant 1 000\$ avec une participation de l'AREQ locale.

Cette somme servira à aider au financement d'une douche mobile pour les résidents.

Même si les activités n'ont pas repris, la santé financière de FLG se porte bien.

Je souhaite à tous, une belle fin d'année 2021.

Au plaisir de se voir bientôt

Louise Banville



Postes à combler :

L'AREQ aurait besoin de personnes pour combler plusieurs postes vacants au sein de son organisation.

Les besoins se situent au niveau du **secrétariat, conseiller, conseillère pour Port-Cartier et Havre-Saint-Pierre, le comité des femmes, de la retraite et de l'environnement.**

Vous avez un peu de temps à offrir, joignez-vous à nous ! Nous avons besoin de vous !

Veillez envoyer votre nom à :

Francine Girard, présidente 418 350-2322

Courriel : présidente.areq01@gmail.com



Table de concertation des Aînés
de la MRC de Sept-Rivières

Par Louise Banville



Connaissant les contraintes sanitaires auxquelles nous sommes tous soumis, la table n'a pu célébrer comme par le passé. Une page dans le journal local a mentionné l'apport des aînés dans la localité.

Cependant les bénéficiaires de la Popote du CAB, ont reçu avec leur repas du 1er octobre une tasse avec un muffin et un mot soulignant les précieuses contributions des aînés dans nos communautés.



Durant les dernières années, le 1er octobre, la Table soulignait la Journée internationale des aînés par un dîner et des prix de présence, le tout accompagné d'une partie musicale.

Cette réalisation a été possible grâce au don reçu de FLG en avril.



Bonne année 2022 ! Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite. Puissiez-vous vivre une année incroyable, remplie d'amour, de gaité.

Francine, Denise, Sylvie et Liliane

Accueil des nouveaux membres

Par Liliane Soulard

L'AREQ avait pour habitude d'accueillir de façon spéciale, ses nouveaux membres. Cette année encore, il en va différemment, la vie n'est pas tout à fait revenue comme avant. Il y a certaines contraintes à respecter. L'accueil est à venir.

Cependant, la vie continue, de nouveaux membres retraités rejoignent notre Association et nous sommes heureux de les compter parmi nous.



Bienvenue à nos nouvelles recrues :

Nom	Prénom	Ville	Nom	Prénom	Ville
Bélanger	Serge	Sept-Îles	Roy	Élaine	Sept-Îles
Bujold	Magella	Port-Cartier	Therrien	Chantal	Sept-Îles
Lachapelle	Lise	Sept-Îles	Thibault	Gina	Sept-Îles
Lebrun	Linda	Sept-Îles	Tremblay	Martine	Sept-Îles
Ouellet	Diane	Sept-Îles	Vallée	Anne-Marie	Sept-Îles
Pelletier	Gilles	Sept-Îles	Verville	Sylvain	Sept-Îles
Perreault	Louis	Sept-Îles			

Meilleures Vœux pour une super retraite.

Le Conseil sectoriel de l'AREQ, Sept-Îles

Cap sur la dignité

Par Liliane Soulard

Les aînés occupent une place de plus en plus importante dans la société. Vivre, c'est vieillir. Comme nous serons tous des aînés un jour, nous voulons vieillir dans la dignité.

Quelques améliorations ont été effectuées ces dernières années, mais la pandémie a causé d'énormes lacunes. Des recommandations ont été faites, mais seulement 10% ont été réalisées.

Ce qui est demandé :

- Des soins à domicile pour une meilleure qualité de vie ;
- Des proches aidants dont l'apport est reconnu par l'état ;
- Des ressources humaines pour s'occuper des aînés vulnérables ;
- Des CHSLD qui deviennent de véritables milieux de vie ;
- Des mécanismes mis en place, pour contrer la maltraitance.

Comment voyons-nous notre avenir ?

Dans quelle sorte de société voulons-nous vivre notre situation de personnes aînées ?

Mettons le Cap sur la dignité...maintenant !

Parlons-en !



Une bonne nouvelle.

Chers employés du secteur public du Québec, j'ai une bonne nouvelle pour vous. Une nouvelle qui concerne vos fonds de retraite et, plus précisément, la garantie que le gouvernement aura la capacité de vous payer vos prestations, même s'il retombait en situation financière grave.

Peut-être ne le savez-vous pas, mais depuis toujours, le gouvernement emprunte sur les marchés financiers pour acquitter sa part des mensualités que reçoivent les retraités chaque année. Bref, il s'endette pour payer la retraite des enseignants, des infirmières et des autres employés de l'État.

Bien sûr, les employés peuvent avoir confiance, puisque le gouvernement a une cote de crédit AA- et une situation financière jugée solide par les agences de notation. Tout de même, le gouvernement ne puise pas dans une cagnotte spécialement réservée aux rentes des retraités, il emprunte pour acquitter son dû.

La part du gouvernement dans ces prestations de retraite est de 50 % et l'autre part, aussi de 50 %, est assumée par les employés. Cette part des employés est puisée dans un fonds appelé RREGOP, acronyme pour Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics¹. Cette part des employés, elle, est une véritable cagnotte, qui n'est pas empruntée, et le RREGOP est financièrement solide.

Dans le mini budget de jeudi, donc, on apprend que ce processus d'emprunt du gouvernement pour payer sa part sera bientôt révolu. Et pourquoi donc ? Parce que le fonds que le gouvernement engraisse depuis près de 30 ans sera bientôt suffisant pour être indépendant des grandes banques de ce monde pour le versement des rentes. Ah oui ?

Ce fonds, instauré en 1993, s'appelle le Fonds d'amortissement des régimes de retraite, ou FARR. L'actif du FARR est placé à la Caisse de dépôt et placement, comme l'est l'actif constitué par le RREGOP.

Au 31 mars 2021, le FARR avait une valeur de 94,1 milliards de dollars, ce qui représentait 85 % des sommes dues aux retraités actuels et futurs. Le gouvernement s'est imposé de ne pas puiser dans ce fonds pour payer les retraités tant qu'il n'est pas rendu à 100 %.

Or, le mini budget nous apprend que ce sera probablement le cas au cours de l'année 2025, dans quatre ans, en fonction des rendements obtenus à la Caisse de dépôt.

Plus précisément, le FARR passera d'un manque à gagner (par rapport à ses obligations) de 12,4 milliards cette année à un surplus de 2,1 milliards au 31 mars 2026, prévoit le ministère des Finances².

À partir de cette atteinte de surplus, le gouvernement commencera progressivement « à utiliser l'actif du FARR pour payer les prestations de retraite de ses employés », est-il expliqué dans le document.

Fini la dépendance envers les prêteurs du monde pour la retraite. Et fini aussi l'incertitude théoriquement possible, puisque selon la loi, le FARR doit servir uniquement aux paiements des prestations de retraite et pas à autre chose, qu'il y ait une crise financière ou non.

Éventuellement, le FARR devrait donc être décaissé de quelque 7 milliards de dollars par année, soit la part que verse le gouvernement à ses employés (en tout cas, la part versée en 2020). La somme à être décaissée progressivement durant les premières années sera fonction du niveau de surplus, vraisemblablement, puisque l'objectif est de rester constamment au-dessus de 100 %.

Maintenant, aussi étonnant que cela puisse paraître, même si le passif des régimes de retraite constitue une dette, les surplus à venir du FARR ne changeront rien au niveau de l'endettement du Québec. La raison ? Le calcul de la dette est affecté de la même façon, que le gouvernement emprunte sur les marchés ou puise dans le FARR. Dans le premier cas, il augmente le passif et dans le second, il diminue l'actif, ce qui revient au même pour le calcul de la dette brute et de la dette nette.

Il reste que les agences de notation voient d'un bon œil cette indépendance envers les marchés financiers, ce qui est susceptible de solidifier ou d'embellir la cote de crédit du Québec.

Le FARR a un effet positif sur le service de la dette du gouvernement, c'est-à-dire le paiement des intérêts sur la dette. Les fonds empruntés par le gouvernement au fil des ans – notamment pour engraisser le FARR – portent intérêt, mais en revanche, les revenus de placement du FARR sont appliqués en réduction de ces intérêts.

Au cours de l'année 2013-2014, le gouvernement devait consacrer l'équivalent de 11,4 % de ses revenus au service de la dette. Cette part a dégringolé depuis et se chiffre maintenant à seulement 6,3 %. Dit autrement, la facture a fondu de près de 2,0 milliards en 8 ans, et elle sera de 8,6 milliards cette année (2021-2022).

Or, cette baisse de 2,0 milliards s'explique essentiellement par les revenus du FARR. En 2020, par exemple, le rendement du FARR à la Caisse de dépôt a été de 7,3 %. Évidemment, un rendement des fonds qui deviendrait négatif aurait un impact inverse sur le service de la dette.

Quoi qu'il en soit, le FARR place avantageusement le Québec par rapport à des pays comme la France, qui n'ont pas constitué de telles cagnottes et continueront donc à emprunter pour payer les retraites de leurs employés publics.



Médailles du Lieutenant-gouverneur du Québec L'Honorable J.Michel Doyon 29e Lieutenant-gouverneur du Québec

Par Liliane Soulard

Ces derniers mois, deux membres de l'AREQ ont reçu la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec.

Pour respecter les directives gouvernementales visant à contrôler la propagation de la Covid-19, la cérémonie de remise des Médailles du Lieutenant-gouverneur s'est déroulée autrement.

Madame Alice Cabot

Le 13 septembre 2021, à l'Hôtel de Ville, accompagnée d'un petit groupe de personnes, madame Alice Cabot a reçu des mains de



monsieur Réjean Porlier, maire de Sept-Îles, la

Médaille d'or, pour mérite exceptionnel. En effet, madame Cabot œuvre depuis de nombreuses années à titre de bénévole, ce qui lui a valu, en 2008, la Médaille d'argent du Lieutenant-gouverneur pour les aînés.

Depuis lors, elle est devenue une ambassadrice remarquable du Programme des distinctions honorifiques pour la région de la Côte-Nord. Son engagement, son soutien et sa contribution font d'elle une alliée précieuse pour ce Programme.

Elle est une personne impliquée, dévouée, généreuse de son temps. C'est une femme de cœur et d'action.

C'est avec beaucoup de reconnaissance qu'ont été soulignés son grand engagement et son appui au Programme.

Madame Louise Banville



Madame Louise Banville a reçu la sienne, par courrier. Elle s'est mérité la Médaille d'argent du Lieutenant-gouverneur pour les aînés, pour son remarquable engagement bénévole dans la communauté. Son implication dans la société a été extrêmement précieuse et continue de l'être.

Femme dévouée, énergique, dynamique et sociable, elle est impliquée dans la Fondation Laure-Gaudreault et fait partie de la Table de concertation des aînés.



L'AREQ est, aujourd'hui, doublement fière de compter parmi ses membres, ces deux bénévoles généreuses qui contribuent à améliorer la qualité de vie de nos aînés.

Félicitations à vos deux !

Pour ceux et celles qui sont intéressés à présenter une personne. Il est très important d'utiliser le formulaire que l'on trouve sur le site internet du Bureau du Lieutenant-gouverneur du Québec.

Site Web: distinctions@mce.gouv.qc.ca

Nous tenons à offrir nos félicitations aux membres de l'AREQ, qui manifestent beaucoup de générosité et de dévouement, par leurs actions bénévoles dans la communauté

Se rappeler.....un peu d'histoire !

Par Liliane Soulard



L'AREQ a été créée en 1961 par la pionnière du syndicalisme enseignant, Laure Gaudreault. Rappelons qu'en 1936, elle avait fondé l'Association catholique des institutrices rurales, qui est à l'origine de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Aujourd'hui, l'AREQ compte 60 000 membres venant de l'ensemble des régions du Québec et fête son 60^e anniversaire.

Quant à notre secteur, Côte-Nord-Sept-Îles, (01J), il a été créé en 1986, et fête cette année, son 35 anniversaire. Il compte 483 membres.

Listes des présidentes de notre secteur depuis sa création :

Adéla Lévesque : 1986-1996

Monique B. Leblanc : 1996-2001

Maryse Bouchard : 2001-2002

Louissette D. Catto: 2002-2005

Hedwidge Losier: 2005-2011

Louissette D. Catto: 2011-2014

Ginette Giffard: 2014-2021

Francine Girard: 2021-



Novum, consultation juridique



L'AREQ est fière de s'allier à [Novum](#) afin d'offrir un service de consultations juridiques gratuites et illimitées à ses membres. L'entente de deux ans découle d'un projet-pilote apprécié par les membres de l'Association, Elle couvre la période de juillet 2021 à juin 2023.

Les consultations couvrent toutes les questions juridiques d'ordre personnel* :



Droit familial (séparation, divorce, garde d'enfants, etc.)



Droit civil (garantie légale, contrat de vente auto et habitation, contrat bancaire, faillite, bail en résidence, etc.)



Immigration

Les consultations incluent la recherche de jurisprudence, l'analyse des documents, la formulation d'avis juridiques verbaux, ainsi que les explications des impacts juridiques d'un recours.

Coordonnées

 **Ligne téléphonique** sans frais accessible partout au Canada pour les membres de l'AREQ :
1 844 745-4714

Nous vous invitons à laisser un message vocal en mentionnant :

- Votre nom complet;
- Votre numéro de membre;
- Mentionnez que vous êtes un membre de l'AREQ;
- Votre numéro de téléphone;
- Et la date à laquelle vous devez vous présenter devant un tribunal, le cas échéant.



Site Internet : novumlegal.ca

AVIS DE DÉCÈS

*Nos sincères condoléances
à nos membres en deuil...*

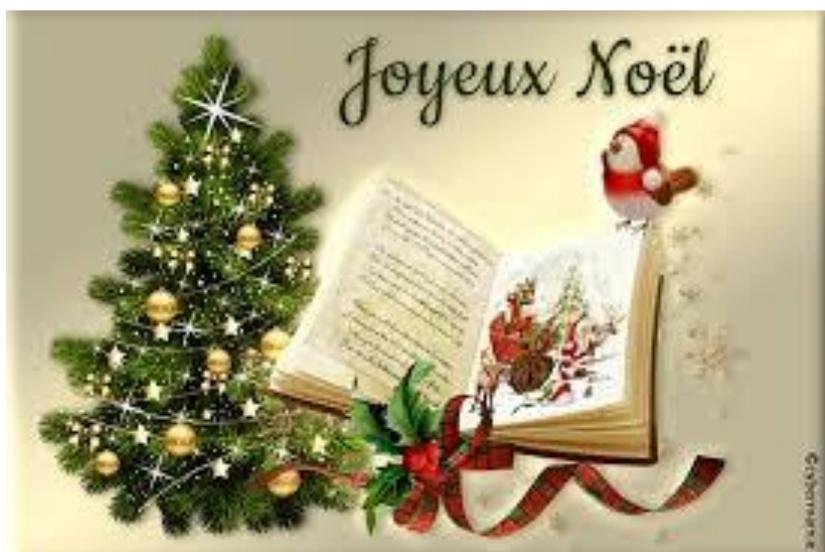


À la famille et aux amis de nos membres

- À la famille et aux amis de monsieur Régis Bolduc, décédé à Sept-Îles, le 24 novembre 2021, à l'âge de 68 ans. Il était l'époux de madame Danielle Gagnon, elle aussi membre de l'AREQ.

À nos membres éprouvés

- Ginette Giffard, pour le décès de son beau-frère, monsieur Martin Poirier, le 23 mai 2021, au CLSC de Paspébiac, à l'âge de 75 ans.
- Ruth Riffou, pour le décès de sa belle-sœur, madame Colette Girard, le 12 juin 2021, à Port-Cartier, à l'âge de 86 ans.
- À Ginette Boudreault, pour le décès de son conjoint, monsieur Martin Sirois, le 5 juillet 2021, au CISSS de Sept-Îles, à l'âge de 74 ans.
- À Sylvie Émond, pour le décès de son beau-frère, monsieur Gérard Gagnon, le 12 août 2021, au CISSS de Forestville, à l'âge de 83 ans.
- À Danielle Bérubé, pour le décès de son frère, monsieur Alain Bérubé, le 21 août 2021, à l'Élyme des Sables de Sept-Îles, à l'âge de 64 ans.
- À Gabriel Turner (Gaby), pour le décès de son père, monsieur Martin Turner, le 10 septembre 2021, au Centre de la Mauricie de Shawinigan, à l'âge de 97 ans. Il demeurait à Sainte-Thècle. Il était le beau-père d'Éliane Deschênes.
- À Jocelyne Coulombe, pour le décès de sa mère, madame Lucie Auclair Coulombe, le 26 septembre 2021, à l'Élyme des Sables de Sept-Îles, à l'âge de 102 ans.
- À Martine Turcotte, pour le décès de son époux, monsieur Michel Lamontagne, le 30 septembre 2021, à l'Élyme des Sables de Sept-Îles, à l'âge de 73 ans.
- À Ginette Giffard, pour le décès de sa belle-sœur, madame Louise Poirier, le 11 novembre 2021, à l'Hôpital de Rimouski, à l'âge de 82 ans.
- À Fabien Mignault, pour le décès de sa fille, madame Yolaine Mignault, le 18 novembre 2021, à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 57 ans.



Merci à nos précieux et généreux responsables !

Activités physiques	Ginette Giffard	968-9272
Assurances	Denise Langelier	968-9867
Comité des femmes	Poste à combler	
Comité des hommes	Lauréat Mercier	968-0248
Fondation Laure-Gaudreault	Louise Banville	960-5213
Environnement	Poste à combler	
Sociopolitique	Marc-Nicol Lévesque	766-8020
Retraite	Francine Girard	350-2322
Table locale de concertation des aînés	Louise Banville	960-5213
Conseiller 1, Port-Cartier	Poste à combler	
Conseillère 2, Havre-St-Pierre	Yvonne Arseneault	538-2871
Archives	Ginette Giffard	968-9272
Décoration des tables et salles	Francine Roy	962-4839
Photos	Claude McNicoll	927-2062
	Lorraine Tremblay	962-4640
Responsables des téléphonistes	Liliane Soulard	968-5331
Responsable des listes et courriels	Liliane Soulard	968-5331
Vente des billets	Éliane Turner	968-1577
	Hedwidge Losier	962-2432
Site Internet	Lucie Bergeron Louise Banville	
Comité du bulletin sectoriel Murmure des Îles	Liliane Soulard Hedwidge Losier Correction : Rachel Lévesque Édith Richard, Éliane Turner	968-5331